



## Réunion du Groupe de Travail de spécialistes sur les

### “Avis de commerce non préjudiciable (ACNP)- Orientations pratiques sur les espèces d’arbres inscrites aux annexes de la CITES”.



Antigua (Guatemala) 16 - 19 septembre 2015

## RAPPORT

### Antécédents

Ce projet, sponsorisé au titre du programme CITES-OIBT, a commencé en septembre 2014 et devrait être terminé en décembre 2015. La proposition a reçu le soutien des organes de gestion CITES du Guatemala et de l’Espagne. Les organismes d’exécution sont l’Association BALAM (Guatemala) et l’Université de Cordoue (Espagne). L’organisme partenaire est le Conseil National des Aires Protégées (CONAP) du Guatemala. L’activité porte sur près de 400 espèces d’arbres inscrites aux annexes de la CITES.

L’objectif principal du projet est de fournir aux organes et autorités CITES des orientations sur les processus, les méthodologies et les informations nécessaires pour émettre des avis de commerce non préjudiciable (ACNP) sur les essences forestières ainsi que d’autres espèces d’arbres exploitées à d’autres fins que pour leur bois, afin que les dispositions nécessaires pour l’exportation d’espèces inscrites aux annexes de la CITES puissent être mises en œuvre de façon adéquate et que le commerce international soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation.

Le projet prévoit l’organisation d’un Groupe de travail réunissant des experts *ad hoc* (invités nommément pour leur expérience).

### Réunion du Groupe de Travail

Réunion à Antigua (Guatemala) d’un Groupe de travail « Avis de commerce non-préjudiciable (ACNP) – Orientations pratiques concernant les espèces ligneuses inscrites aux annexes CITES », du 16 au 19 septembre 2015 au titre du projet OIBT-CITES.

Ont participé à cette réunion les 14 experts *ad hoc* suivants : M. Beltetón, César (Guatemala) ; M. Betti, Jean (Cameroun) ; Mme Chua, Lillian (Malaisie) ; Mme Clemente, Margarita (Espagne) ; Mme Correia de Mello, Claudia María (Brésil) ; M. Didik, Purwito, (Indonésie) ; M. Farr, Kenneth (Canada) ; Mme Ford, Patricia (États-Unis d’Amérique) ; Mme Hirakuri, Sofia (OIBT-Brésil) ; Mme Núñez, Fabiola (Pérou) ; M. Quero, José Luis (Espagne) ; M. Rushemeza, Jean (Burundi) ; M. Schmitz-Kretschmer, Hajo (Allemagne) et Mme Sosa-Schmidt, Milena (Secrétariat CITES). L’expert choisi dans le Mexique n’a pas pu assister.

Un document détaillé avait au préalable été préparé et envoyé aux experts pour discussion au cours de la réunion. Ce document comprenait, entre autres, une révision et un résumé des approches, nombreuses et variées, retenues par les Parties en matière d’établissement d’ACNP, ainsi que des propositions émanant d’ateliers de travail internationaux, des lignes directrices, etc.

Les experts étaient invités à partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques en matière de gestion forestière, de traçabilité, de méthodologies, d’analyses des risques, et de demandes d’Avis de commerce non-préjudiciable concernant les espèces ligneuses inscrites aux annexes CITES. En conséquence, les experts ont réalisé les présentations suivantes au cours de la première journée :

ACNP : Survol des meilleures pratiques à l’échelle mondiale (Mme Sosa-Schmidt)

Méthodologies pour l'établissement d'Avis de commerce non-préjudiciable concernant *Swietenia macrophylla* au Guatemala (M. Beltetón)  
Méthodologies pour l'établissement d'Avis de commerce non-préjudiciable concernant les espèces ligneuses au Pérou (Mme Núñez)  
Méthodologies pour l'établissement d'Avis de commerce non-préjudiciable concernant *Aniba rosaeodora* au Brésil (Mme Correia de Mello)  
Méthodologies employées pour l'établissement d'Avis de commerce non-préjudiciable concernant les espèces ligneuses menacées en Afrique (M. Betti)  
Méthodologie employée pour l'établissement d'Avis de commerce non-préjudiciable concernant *Prunus Africana* au Burundi (M. Rushemeza)  
*Aquilaria malaccensis* (essence produisant du bois d'aigle) : L'inscription à l'Annexe II est-elle arrivée trop tard ? (Mme Chua)  
Considérations au sujet de l'établissement d'ACNP concernant le bois d'aigle en Indonésie (M. Didik)  
Méthodologie pour l'établissement d'Avis de commerce non-préjudiciable concernant les arbres au Canada (M. Farr)  
Méthodologie pour l'établissement d'Avis de commerce non-préjudiciable concernant les arbres aux États-Unis d'Amérique (Mme Ford)  
Nouvelles méthodes applicables aux Avis de commerce non-préjudiciable (M. Quero)  
Lignes directrices ACNP pour l'élaboration d'ACNP concernant les arbres en Union européenne (M. Schmitz-Kretschmer)

M. Beltetón et Mme Clemente ont présenté les objectifs et la méthodologie adoptée pour l'atelier, qui visait à débattre du document préalablement préparé et envoyé aux experts. Ledit document comprenait les composantes de la [Résolution Conf. 16.7](#) concernant les Avis de commerce non-préjudiciable (ACNP) et présentait différentes façons d'y satisfaire.

Cet exercice a ainsi permis de passer en revue les différentes composantes de la Résolution et d'identifier les éléments requis pour une mise en œuvre correcte. Il en est résulté dans le tableau attaché, qui n'est qu'un effort initial visant à identifier les éléments, les méthodologies, les problèmes et les éventuelles solutions.

On constate une importante variété quant aux méthodologies appliquées par les Parties, ce qui devrait être pris en compte et respecté, attendu que lesdites Parties répondent individuellement en fonction des instruments et capacités disponibles. Plutôt que d'imposer un carcan méthodologique, l'objectif final est de produire un Manuel/Guide contenant un cadre méthodologique flexible à partir duquel les Parties puissent trouver la meilleure option en ce qui les concerne.

Un document a été envoyé à la Vingt-deuxième session du Comité pour les Plantes [PC22 Doc. 9.2 \(Rev. 1\)](#). Les contributions de la part du Comité pour les Plantes, des Parties et des intervenants permettront de préparer le produit final, qui devrait être constitué d'un Manuel/Guide « convivial » au format CD-ROM.



**La réunion du Groupe de Travail « Avis de commerce non-préjudiciable (ACNP) concernant les espèces ligneuses » a permis d'élaborer les tableaux suivants :**

ÉLÉMENTS <a href="#">Résolution Conf. 16.7</a>	DÉTERMINATION		Méthodologies basées sur des taxons particuliers, des situations locales, des plans opérationnels annuels (POA), national, sous-national, régional, mondial.	Considérations générales
Évaluation fondée sur des données scientifiques	NON l'ACNP est irréalisable	OUI	Qualité des données Publications dans des revues à comité de lecture (revues indexées) Inventaires élaborés par les administrations publiques (régionale, nationale, fédérale etc.). Spécifier si possible l'année d'échantillonnage de l'inventaire. Actualité des données (5 ans)	Les données scientifiques doivent être les plus récentes disponibles Les sources des données doivent être dignes de foi
Identification correcte de l'espèce (digne de foi, fondée sur des normes, niveau de confiance élevé)	NON l'ACNP est irréalisable	OUI	Sources d'information Qualité des données Actualité des données	Identification correcte : digne de foi, fondée sur des normes, affichant un niveau de confiance élevé, etc. Nomenclature normalisée CITES Matériel de référence disponible Qualité des données Actualité des données
Vérification qu'il s'agit bien des spécimens appartenant à cette espèce qu'il s'agirait d'exporter ;	NON l'ACNP est irréalisable	OUI	Source des données, entité de vérification, méthodologie de traçabilité, qualité des données.	Cet élément renvoie à tout ce qui à trait à la chaîne de garde, afin de vérifier que les spécimens identifiés sont bien ceux faisant l'objet de la livraison Identification de l'aire de répartition Source des données, entité de vérification, méthodologie de traçabilité, qualité des données
Origine	Non légale (exploitation forestière illégale) ou conversion des terres l'ACNP est irréalisable	OUI	Source des données, entité de vérification, méthodologie de traçabilité, qualité des données.	La conversion des terres est un droit souverain de l'État. Toutefois, un ACNP est toujours requis. La collecte peut être légale, mais pas durable.  Le caractère licite de l'origine peut être déterminé <i>a priori</i> , mais la détermination quant à la durabilité du prélèvement ne devrait être établie qu'à l'issue de la procédure de formulation d'un ACNP.  Source des données, entité de vérification, méthodologie de traçabilité, qualité des données

ÉLÉMENTS <a href="#">Résolution Conf. 16.7</a>	DÉTERMINATION		Méthodologies basées sur des taxons particuliers, des situations locales, des plans opérationnels annuels (POA), national, sous-national, régional, mondial.	Considérations générales
Origine	Plantations  NON: il s'agit donc d'une population d'origine sauvage	OUI	Indiquer type de plantation : a. monospécifique b. mixte c. enrichissement d. jardins e. autres Expliquer : systèmes de surveillance et de contrôle, surface, emplacement, production annuelle, traçabilité.	Source des données, entité de vérification, méthodologie de traçabilité, qualité des données Vérification du caractère légal de l'acquisition
	Forêt naturelle  Origine sauvage		Plans généraux de gestion, Plans opérationnels annuels (POA) Expliquer : les systèmes de surveillance et de contrôle, surface, emplacement, production annuelle, traçabilité.	Source des données, entité de vérification, méthodologie de traçabilité, qualité des données Vérification du caractère légal de l'acquisition
Prise en compte du volume de commerce légal	NON  Rapport sur la situation au niveau local	OUI  Inclure les données	Sources des données les plus récentes utilisées  Qualité des données Actualité des données	Tenir compte de l'impact des niveaux de commerce légal connus sur les populations  Commerce national et international. Marché national et commerce international. Informations provenant de la base de données sur le commerce CITES tenue par le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE (PNUE-WCMC), les publications sur le commerce, les connaissances locales, ainsi que les enquêtes réalisées sur les marchés ou sur l'Internet, par exemple. <a href="http://trade.cites.org/fr/cites_trade">http://trade.cites.org/fr/cites_trade</a>  <a href="#">Guide d'Utilisation de la Base de Données sur le Commerce CITES</a>
Prise en compte de l'impact du commerce illégal (connu, induit, prévu, estimé)	NON  Rapport sur la situation au niveau local	OUI  Inclure les données pour les différents types	Source des données. Entités enregistrant les informations. Information mise à jour. Qualité des données.	Prise en compte de l'impact sur les populations des niveaux estimés et connus de commerce illégal dans la mesure du possible. Prise en compte des saisies

ÉLÉMENTS <a href="#">Résolution Conf. 16.7</a>	DÉTERMINATION		Méthodologies basées sur des taxons particuliers, des situations locales, des plans opérationnels annuels (POA), national, sous-national, régional, mondial.	Considérations générales
Vulnérabilité de l'espèce (facteurs extrinsèques et intrinsèques augmentant le risque d'extinction de l'espèce)	NON  Rapport sur la situation au niveau local	OUI  Rapport sur les facteurs susceptibles d'augmenter le risque d'extinction	Source des données, Publications, Entités enregistrant les informations, Actualité des données Qualité des données	Facteurs extrinsèques et intrinsèques : voir la <a href="#">Résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP16) Annex 5</a> Source des données, Publications, Entités enregistrant les informations. Actualité des données Qualité des données
La nécessité de données est proportionnelle à la vulnérabilité de l'espèce	NON  Expliquer	OUI  Expliquer	Méthodes à appliquer selon les données nécessaires	Nécessité d'estimation de la vulnérabilité
Considérer le volume du commerce de tous types par rapport à la vulnérabilité de l'espèce	Inclure des données		Méthodes Rendements, Facteurs de conversion <a href="#">PC17 Doc. 16.1.3</a> , et <a href="#">PC17 Inf. 3</a>	Estimation et conclusions à partir des résultats.
Type du spécimen	Spécifier type du spécimen :  Grumes, bois sciés, placages, contreplaqués, copeaux, poudre, extraits, articles en bois non finis utilisés dans la fabrication des archets d'instruments de musique à cordes, produits finis conditionnés et prêts pour la vente au détail, sculptures.  Autres : Spécifier.  Spécimens renouvelables (écorce, feuilles, graines, etc.)		Unités de mesure  Spécifier le code de système concernant la marchandise	Glossaire CITES  <a href="http://www.cites.org/fra/resources/terms/glossary.php#e">http://www.cites.org/fra/resources/terms/glossary.php#e</a>  <a href="#">Guide d'Utilisation de la Base de Données sur le Commerce CITES Annexe 1</a>  Recours aux codes de Systèmes harmonisés (S.H.) en tant que méthode d'identification du type de spécimen

<b>ÉLÉMENTS</b> <a href="#">Résolution</a> <a href="#">Conf. 16.7</a>	<b>DÉTERMINATION</b>		<b>Méthodologies basées sur des taxons particuliers, des situations locales, des plans opérationnels annuels (POA), national, sous-national, régional, mondial.</b>	<b>Considérations générales</b>
L'espèce serait maintenue dans toute son aire de répartition à un niveau conforme à son rôle dans les écosystèmes où elle est présente	NON  Rapport sur la situation au niveau local	OUI	Source des données, Publications, Listes rouges, Cartographie forestière, Propositions d'amendement des annexes CITES Entités enregistrant les informations. Actualité des données, Qualité des données	Méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces au niveau local, sous-national, national ou régional.  Dans le contexte de la biologie de l'espèce (rôle/fonction de l'espèce au sein de l'écosystème)  Souhaitabilité d'inclure les paramètres de vulnérabilité  Distribution par classes d'âge et en pourcentage de présence de l'espèce (c.à.d. structure de peuplement), diversité génétique  Stratégies nationales

ÉLÉMENTS <a href="#">Résolution Conf. 16.7</a>	Données spécifiques de l'espèce	Méthodes et Évaluations
BIOLOGIE ET CYCLE DE VIE	Caractéristiques de la biologie de l'espèce (par ex. : reproduction, taux de recrutement, taux de survie, stratégies de régénération et de reproduction) Type d'habitat (spécifier le type d'habitat utilisé par les espèces et, le cas échéant, le type de spécificité de l'habitat) Rôle de l'espèce dans l'écosystème	Évaluation des principaux aspects de la biologie et du cycle de vie justifiant la méthode utilisée.
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (AIRE)	Objectif : Caractériser la répartition géographique de l'espèce à différentes échelles spatiales et juridictionnelles afin que les aires de production et de conservation puissent être déterminées. Niveaux et outils suggérés et susceptibles d'être disponibles :	
PASSÉE (point de référence de la période)	Répartition géographique nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartes du couvert forestier incluant la végétation et les séries chronologiques</li> <li>• Cartes des écosystèmes ou des écozones</li> <li>• Inventaires forestiers nationaux</li> <li>• Données et collections d'herbiers (géoréférencées)</li> <li>• Aires de conservation existantes et potentielles</li> <li>• Sources de données secondaires (c.à.d. références historiques des arpentages, observations historiques à travers les histoires nationales)</li> <li>• Données du système de positionnement géographique et de télédétection, si possible depuis plusieurs sources</li> </ul>
	Répartition géographique sous-nationale (Régions, États, Bassins Versants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bases de données nationales, y compris les unités de gestion</li> <li>• Inventaires forestiers sous-nationaux</li> <li>• Cartes sous-nationales de sources diverses</li> </ul>
	Répartition géographique locale (Unité de Gestion Forestière)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échantillons statistiques des inventaires pour les plans de gestion des forêts</li> <li>• Représentation SIG des zones de prélèvement</li> <li>• Recensements commerciaux basés, de préférence, sur des données géoréférencées</li> <li>• Savoir local, spécialisé et industriel</li> </ul>

<b>ÉLÉMENTS</b> <a href="#">Résolution Conf. 16.7</a>	<b>Données spécifiques de l'espèce</b>	<b>Méthodes et Évaluations</b>
ACTUELLE	Répartition géographique nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartes de la végétation et du couvert forestier</li> <li>• Cartes des écosystèmes ou des écozones</li> <li>• Inventaires forestiers nationaux</li> <li>• Données sur les collections d'herbiers (géoréférencées)</li> <li>• Zones de conservation existante et potentielle</li> <li>• Études de terrain réalisées récemment</li> <li>• Données du système de positionnement géographique et de télédétection depuis plusieurs sources</li> </ul> Indiquer : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Période de référence actuelle (idéalement, pas plus de 3-5 ans auparavant)</li> <li>– Information actuellement utilisée par l'agence de gestion forestière de ressort.</li> </ul>
	Répartition géographique sous-nationale (Régions, États, Bassins Versants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bases de données nationales, y compris les unités de gestion</li> <li>• Inventaires forestiers sous-nationaux</li> <li>• Cartes sous-nationales de sources diverses</li> <li>• Études de terrain réalisées récemment</li> <li>• Données du système de positionnement géographique et de télédétection depuis plusieurs sources</li> </ul> Indiquer : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Période de référence actuelle (idéalement, pas plus de 3-5 ans auparavant)</li> <li>– Information actuellement utilisée par l'agence de gestion forestière de ressort.</li> </ul>
	Répartition géographique locale (Unité de Gestion Forestière)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échantillons statistiques des inventaires établis pour les plans de gestion des forêts</li> <li>• Données SIG et de télédétection des zones de prélèvement</li> <li>• Études commerciales reposant, de préférence, sur des données géoréférencées</li> <li>• Études de terrains réalisées récemment</li> <li>• Savoir local, spécialisé et industriel</li> </ul> Indiquer : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Période de référence actuelle (idéalement, pas plus de 3-5 ans auparavant)</li> <li>– Information actuellement utilisée par l'agence de gestion forestière de ressort.</li> </ul>

ÉLÉMENTS <a href="#">Résolution Conf. 16.7</a>		Données spécifiques de l'espèce	Méthodes et Évaluations
PARAMÈTRES DE LA POPULATION COMME DES INDICATEURS DE GESTION POUR ASSURER LE PRÉLEVEMENT DURABLE		Objectif : Caractériser l'état des populations de l'espèce (stocks sur pied et dynamiques) afin d'élaborer des normes permettant d'évaluer les impacts du prélèvement. Paramètres et outils suggérés, susceptibles d'être disponibles :	
STRUCTURE DE LA POPULATION POUR :	a) Zone de prélèvement	Nombre d'individus, Répartition par âge et/ou taille, Classes de diamètre Densité, Surface terrière, Volume obtenu / nombre d'arbres prélevés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaires sur le terrain en appliquant les méthodes statistiques appropriées</li> <li>• Études publiées</li> <li>• Données locales fiables (par ex. : savoir local, données historiques, etc.)</li> <li>• Thèse et mémoires de BSc, MSc et PhD.</li> </ul>
	b) Niveau national		
	c) Niveau international		
ÉTAT DE LA POPULATION POUR :	a) Zone de prélèvement	Taux de mortalité, Taux de croissance ou de renouvellement (par ex., de l'écorce) Taux de reproduction, Taux de régénération, Taux de recrutement Facteurs extrinsèques et intrinsèques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Études à long terme en appliquant les méthodes appropriées</li> <li>• Approches de modélisation (matrices, etc.)</li> <li>• Études publiées</li> <li>• Données locales fiables (savoir local, données historiques, etc.)</li> <li>• Informations sur les autres facteurs affectant les populations (par ex. : microsites préférés)</li> <li>• Thèse et mémoires de BSc, MSc et PhD</li> </ul>
	b) Niveau national		
	c) Niveau international		
TENDANCES DE LA POPULATION POUR :	a) Zone de prélèvement	___ croissante ___ décroissante ___ stable ___ inconnue	Compilation des résultats des informations, méthodologies et études précédentes,  Données sur la dynamique de la population et données démographiques
	b) Niveau national		
	c) Niveau international		
MENACES		Spécifiez les menaces concernant cette espèce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information concernant d'autres facteurs nuisant aux populations (par ex. : nuisibles, perturbations)</li> <li>• Références pertinentes concernant l'évaluation des menaces</li> </ul>
SYSTÈMES DE GESTION GARANTISSANT DES TAUX DE PRÉLEVEMENT DURABLES		Objectif : Sur la base d'une connaissance suffisante de la répartition géographique, des paramètres des populations et du système de gestion, déterminer si le prélèvement est durable. Aspects et questions suggérés à examiner :	
		Inventaire (ou description) des arbres commerciaux et non commerciaux	Recourir à des références cartographiques / spatiales/ Méthodologies possibles
		Opérations de prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification du matériel à prélever ; savoir que différents systèmes de prélèvement peuvent être appliqués</li> <li>• Équipements, outils et méthodes devant être utilisés</li> <li>• Mesures visant à limiter les dégâts lors des</li> </ul>

ÉLÉMENTS <a href="#">Résolution Conf. 16.7</a>	Données spécifiques de l'espèce	Méthodes et Évaluations
		<ul style="list-style-type: none"> <li>prélèvements (dégradations mécaniques et environnementales directes)</li> <li>• Identification et protection des aires réservées / arbres à graines / arbres des futures récoltes</li> </ul>
	Pratiques sylvicoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant et après prélèvement</li> <li>• Exemples : coupe de lianes, coupe d'éclaircissement, sélection des arbres à graines</li> </ul>
	Restauration / mesures d'allègement / de réduction des impacts du prélèvement	<p>Le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des arbres à graines</li> <li>• Plantation d'enrichissement avec sélection adéquate des graines (vigueur, diversité génétique, etc.)</li> <li>• Cycles de prélèvement sous forme de coupe ou d'écorçage (rotation) ou périodes de jachère</li> <li>• Mesures post-prélèvement visant à limiter les dégâts (directs et environnementaux)</li> </ul>
	Évaluation des méthodes de prélèvement et de leur intensité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes : intensité du prélèvement (maintien, en %), limite minimale du diamètre de coupe ou d'écorçage, diamètre d'exploitation (diamètre minimum de fructification régulière)</li> <li>• Connaissance quantitative (si disponible) de l'état des populations, en utilisant les méthodes statistiques appropriées</li> <li>• Taux de production prévu (actuel) et taux de rétablissement prévu (production future)</li> <li>• Méthodes de mesurage appropriées</li> </ul>
<b>SUIVI ET VÉRIFICATION DES PRÉLÈVEMENTS</b>	<p>Objectif : Déterminer si des systèmes de suivi et de vérification adéquats sont en place pour garantir la durabilité des prélèvements et réduire les activités illégales et le commerce illégal. Ces systèmes peuvent être constitués des mécanismes suivants, sans s'y limiter :</p>	
	Systèmes de suivi et de vérification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanismes d'examen avant et après prélèvement pour vérifier les pratiques de gestion</li> <li>• Parcelles permanentes pour évaluer les impacts du prélèvement sur les populations</li> <li>• Informations de la chaîne de garde, du prélèvement à l'exportation</li> <li>• Traçabilité</li> <li>• Pratiques transparentes améliorant le contrôle du commerce des produits prélevés</li> <li>•</li> </ul>

ÉLÉMENTS <a href="#">Résolution Conf. 16.7</a>		Données spécifiques de l'espèce	Méthodes et Évaluations
		Optimisation de l'utilisation et du traitement du bois / des produits autres que le bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facteurs de conversion / correction pour traduire les matériaux bruts (volume sur pied, poids prétraitement, etc.) en produits traités (bois scié, extraits, etc.)</li> </ul>
Toutes sources combinées :		Inclure les données passées (point période) et actuelles (dernière année disponible)	Méthodes, Évaluations
NIVEAUX DE PRÉLÈVEMENT	Passés	Indiquer la qualité des données	
	Actuels		
ÉTABLISSEMENT DES QUOTAS D'EXPORTATION		Inclure les quotas annuels d'exportation antérieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenir compte de l'impact des quotas annuels d'exportation antérieurs lors de l'établissement de nouveaux quotas d'exportation pour une année civile.</li> </ul>
RÈGLE DE PRÉLÈVEMENT Diamètre de coupe minimum, Seuils d'extraction, Cycles de coupe ou d'écorçage (rotation)	Passée	Inclure les données passées (point période) et actuelles (3-5 dernières années) Indiquer la qualité des données	Méthodes, Évaluations
	Actuelle		
MORTALITÉ	Passée	Inclure les données passées (point période) et actuelles (3-5 dernières années)  Indiquer la qualité des données	Méthodes, Évaluations
	Actuelle		
MESURES DE GESTION ACTUELLEMENT EN VIGUEUR	Stratégie de gestion adaptative	Inclure stratégie de gestion en vigueur et niveaux de conformité.	Méthodes, Évaluations
	Niveaux de conformité	Inclure des informations sur les corrections apportées à la stratégie de gestion adaptative	
MESURES DE GESTION PROPOSÉES	Stratégie de gestion adaptative	Identifier les mesures permettant d'améliorer les niveaux de conformité	Méthodes, Évaluations
	Niveaux de conformité		
SUIVI DE LA POPULATION		Inclure les mesures de suivi de la population, les méthodes d'échantillonnage, la fréquence, et toute autre information pertinente  Indiquer la qualité des données	Méthodes, Évaluations

ÉLÉMENTS <a href="#">Résolution Conf. 16.7</a>	Données spécifiques de l'espèce	Méthodes et Évaluations
CONSERVATION ET SAUVEGARDES	Objectif : Déterminer si des mesures de sauvegarde sont en place pour garantir le maintien de sous-populations naturelles au sein de la population après le prélèvement, et si le rôle de l'espèce au sein de son écosystème est préservé.	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conserver les différentes populations dans toute l'aire naturelle pour garantir la diversité phénotypique et génétique</li> <li>• Conserver la gamme actuelle d'âges / de classes de tailles et de répartition géographique des espèces en considérant les processus naturels de succession et de recrutement</li> <li>• Éviter les impacts négatifs du prélèvement vis-à-vis d'autres espèces et de l'écosystème</li> <li>• Établir des aires réservées pour protéger les populations non exploitées</li> <li>• Établir des banques de graines et autres mécanismes pour la conservation du germoplasme</li> <li>• Tenir compte des effets des prélèvements légaux et illégaux sur l'état de conservation de l'espèce</li> <li>• Tenir compte des incitations et autres avantages des prélèvements (par ex., en termes de conservation des espèces/habitats)</li> </ul>	Méthodes, Évaluations  En cas de lacunes : il convient d'appliquer le principe de précaution, assorti des mesures <i>ad hoc</i> .
ÉTAT DE CONSERVATION	Combiner toutes les données en incluant l'état de conservation à différents niveaux : local (POA), national, sous-national, régional et mondial.	Méthodes, Évaluations
PRINCIPE DE PRÉCAUTION	En vertu du principe de précaution et en cas d'incertitude concernant soit le statut d'une espèce, soit l'impact du commerce sur la conservation d'une espèce, agir au mieux des intérêts quant à la conservation de l'espèce en question, et adopter des mesures proportionnées aux risques anticipés menaçant cette espèce.	

SOURCES D'INFORMATION ( <a href="#">Résolution Conf. 16.7</a> )  Cochez avec un X (première colonne libre) celle(s) ayant été utilisée(s), et les spécifier en détail dans la deuxième colonne libre.		Évaluation personnelle	
		Actualité des données (Année)	Qualité des données (mauvaise/ moyenne/ bonne)
Publications scientifiques pertinentes concernant la biologie de l'espèce, son cycle de vie, sa répartition et ses tendances démographiques			
Détail de toute évaluation de risques écologiques réalisée			
Études scientifiques menées sur les lieux de prélèvement et dans des sites protégés contre le prélèvement ou d'autres impacts			
Savoir et expertise pertinents des communautés locales et autochtones			
Consultations auprès de spécialistes compétents aux niveaux local, régional et international			
Données sur le commerce national et international, telles que les informations provenant de la base de données sur le commerce CITES tenue par le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE (PNUE-WCMC), les publications et les connaissances locales en matière de commerce, ainsi que les études de commercialisation réalisées, par exemple, sur les marchés ou sur l'Internet, et			
Informations contenues dans l'annexe du document <a href="#">AC26/PC20 Doc.8.4</a> et toute mise à jour ultérieure disponible sur le site web de la CITES <a href="https://www.cites.org/fra/prog/ndf/index.php">https://www.cites.org/fra/prog/ndf/index.php</a>			
AUTRES			

### Recommandations finales :

Incorporer un Glossaire terminologique à la version finale du Manuel.

Les Autorités scientifiques devraient envisager l'incorporation d'experts en foresterie ou le recours à leur conseil lorsqu'elles préparent des ACNP concernant des espèces ligneuses.

Envisager des méthodes permettant d'améliorer l'information scientifique en cas d'accès restreint à la littérature scientifique, et signaler ce problème au Groupe de Travail « Renforcement des capacités » pour prise en compte.